



Loi sur les eaux navigables canadiennes

.....HYDRO-QUÉBEC..... Je donne avis par la présente qu’

une soumission a été ajoutée au registre en ligne Recherche de projet en commun, en vertu de la *Loi sur les eaux navigables canadiennes* ainsi que sa description.

Aux termes des paragraphes 4.1 et 9.1 de ladite loi,

.....HYDRO-QUÉBEC..... a déposé auprès du Ministre des Transports,

sur le registre en ligne Recherche de projet en commun (<https://recherche-projet-commun.canada.ca/>) et sous le numéro de registre ...8169....., une description de l’ouvrage suivant:

ESTACADE DE SÉCURITÉ POUR UNE COMPÉTITION DE TRIATHLON.....

dans, sur, sous ou à travers

du.....FLEUVE ST-LAURENT.....

AUX COORDONNÉES SUIVANTES: Lat. 45.427538o Long. -73.593581o Lat. 45.427107o Long. -73.593824o Lat. 45.425981o Long. -73.591987o soit une estacade de sécurité située à une distance de 40 mètres du barrage de Lachine. Cet emplacement se situe à proximité du Parc des Rapides, au 7770, Boul. LaSalle, Montréal, Québec, H8P 1 X6. L’estacade sera mise en place entre le 20 juillet et le 24 juillet 2023.

Affiché à Ville LaSalle, Montréal, Québec..... en ce ...6..... jour de ...juillet 2023

.....HYDRO-QUÉBEC.....